



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 19 août 2014

### **LE 21 AOÛT, ON MANIFESTE POUR NOS REVENDICATIONS !**

Jeudi 21 août, la CGTR, mais aussi FO, la FSU et la Saiper appellent à un rassemblement devant la préfecture pour l'augmentation générale des salaires, l'embauche dans les services publics, l'application des conventions collectives nationales à la Réunion, toutes revendications qui concernent de près le vécu et les revendications des salariés.

Les conditions de vie que nous imposent la société d'aujourd'hui ne sont pas une fatalité. De meilleurs salaires, des droits supérieurs en matière de sécurité d'emploi, de formation ou de conditions de travail ne peuvent être obtenus que par la lutte collective. Tout ce que nous avons aujourd'hui l'a été de cette façon, jamais octroyé d'en haut.

C'est pourquoi il faut se mobiliser et mobiliser autour de soi pour créer le rapport de forces nécessaire à de nouveaux reculs du patronat et du gouvernement.

Tous ensemble jeudi 21 août, le plus nombreux possible !

### **REJOIGNEZ LA FÉDÉRATION COMMERCE DE LA CGTR !**

Suite à la désaffiliation de la fédération Commerce de la CGTR, la confédération a décidé de reconstituer une nouvelle fédération dans ce secteur.

Que ce soit dans la grande distribution ou dans le commerce de détail, les travailleurs sont confrontés à une exploitation permanente : salaires au SMIC, temps partiel non choisi, horaires maximum non respectés, menaces de licenciements, pressions de toutes sortes contre tous celles et tous ceux qui réclament le bénéfice de leurs droits. C'est effectivement un secteur où le syndicalisme a toute sa place et où les travailleurs ont besoin de se regrouper, de s'organiser collectivement face aux patrons.

C'est pourquoi, pour ce qui est de la Région Est, nous faisons appel à tous ceux qui désirent contribuer à la construction de vrais syndicats d'entreprises, d'une fédération active dans le Commerce, à se rapprocher de notre union et à participer en particulier à notre réunion hebdomadaire du mardi soir.

### **FORMATION URE**

La formation de base annoncée pour le samedi 23 août le matin est bien sûr confirmée. Il est encore temps de s'y inscrire en prenant contact avec notre union au 0262 50 14 49

Y seront abordés les débuts du mouvement ouvrier en France et en particulier les origines de la CGT.

### **GRÈVE À LA BRINKS CHAUDRON**

Lors des dernières négociations annuelles obligatoires (NAO) les propositions de la direction ne dépassaient pas 0,5 % en terme d'augmentation de salaires quand la CGTR revendiquait 3,35 %. C'est ce qui a déclenché le mécontentement général parmi les salariés chargés du transport de fonds et de la télésurveillance.

À cette première revendication, les employés de la Brinks du Chaudron ajoutaient l'obtention d'un chèque vacances de 10 €, une prime qualité pour le service Comptage, l'augmentation de la prime de vacation isolée (qui plafonne aujourd'hui à 25 € pour 12 heures de vacation) une prime exceptionnelle de 300 € par salarié, un jour de congé supplémentaire pour enfant malade et la mise en place d'une astreinte pour personnel roulant.

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Les discussions ne permettant pas d'avancées satisfaisantes de leur point de vue (2 % d'augmentation salariale, primes comprises, dernières proposition de la direction), les salariés décidèrent dans un premier temps d'effectuer des débrayages qui se sont transformés aujourd'hui en une grève entraînant 80 % des salariés. Preuve que le cahier de revendications était partagé par la majorité du personnel.

D'après le syndicat CGTR de la Brinks, la revendication salariale n'équivaut qu'à 20 % du résultat net



de l'entreprise en 2013. Les affaires de la Brinks tournent plutôt bien. Elle est le 1<sup>er</sup> groupe en terme de transports de fonds dans l'île. Et sa direction qui chipote pour quelques euros d'augmentation ne se met pas à la diète. Son directeur des opérations et sa famille, et son directeur commercial viennent de prendre l'avion pour partir en vacances en plein mois d'août, en période rouge, alors que l'entreprise est bloquée par la grève !

La grève dans ces conditions continue de plus belle et il est recommandé aux militants et adhérents de la CGTR d'aller apporter leur soutien à ces camarades en lutte qui ont établi leur piquet de grève à l'entrée de l'entreprise !

## **BASSES RETRAITES ET CYNISME GOUVERNEMENTAL**

L'INSEE a publié quelques chiffres éloquentes sur la situation plus que précaire des retraités du secteur privé à la Réunion. En 2013, 66 000 retraités se partageaient 468 millions d'euros annuellement, soit 591 € par mois en moyenne.

Interpellé par un responsable d'association à ce sujet, Valls, le premier ministre, lui a fait répondre par son chef de cabinet que : « La France s'est engagée dans un plan d'économies sans précédent de 50 milliards d'euros en trois ans concernant l'ensemble de ses dépenses publiques. Cet effort doit être équitablement réparti. Dans ce cadre, il a été décidé de revaloriser les pensions de retraite avec un an de décalage, c'est-à-dire au 1er octobre 2015 et pas au 1er octobre 2014. Cette disposition exceptionnelle aura un effet limité sur le pouvoir d'achat des personnes concernées, en raison de la faible inflation. »

Non content de mentir sur l'« effort équitablement réparti »... qui ne repose que sur les travailleurs, le chef du gouvernement ment aussi la faiblesse de la hausse des prix et utilise cet argument pour justifier la politique d'austérité menée par son gouvernement contre les travailleurs et les retraités... et ce qu'il ne dit pas les dizaines de milliards d'euros de cadeaux au patronat.

## **HALTE AU COUP DE FORCE PATRONAL PERMANENT !**

Coup sur coup plusieurs travailleurs se sont présentés ces derniers jours à notre permanence pour solliciter l'assistance de nos camarades conseillers pour des menaces de licenciement. Certains avaient tout simplement réclamé à leurs employeurs d'être payés de leurs heures supplémentaires. Un autre s'était vu refuser son congé au dernier moment alors qu'il avait déposé sa demande plusieurs semaines auparavant. Un autre encore avait refusé de travailler sur un chariot élévateur sans l'alarme de recul que son patron avait supprimée.

Pour les patrons, le simple fait pour un travailleur de réclamer ses droits constitue un délit qu'il s'agit de sanctionner y compris par un licenciement. C'est à ces abus, à cette dictature insupportable du patronat qu'il faut mettre un terme. Et la CGTR est de ce combat-là !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68